

L'ajournement

Le ministre a dit qu'il porterait les fonds de ce programme à 15 millions de dollars en 1989, mais il a omis de dire qu'il les a réduits de 15 millions de dollars ces quatre dernières années. Il se dit maintenant: «Nous allons dépenser un peu plus d'argent pour ce programme. Cela plaira aux personnes âgées. Elles penseront que nous répondons enfin à leurs besoins et elles s'empreseront de voter pour nous aux prochaines élections». Le ministre se leurre. Les personnes âgées savent comment le gouvernement les a traitées dans ses budgets. Elles ne sont pas nées d'hier. Elles ont beaucoup de sagesse. Elles ont vu passer bien des gouvernements. Le gouvernement ne pourra pas leur en faire accroire.

Je vois que mon temps est presque terminé. Puis-je dire qu'il est 6 heures, monsieur le Président?

Le président suppléant (M. Paproski): Le député peut dire qu'il est 6 heures. Il lui restera cinq minutes pour parler quand le débat sur le budget reprendra je ne sais quand. Il aura aussi dix minutes pour les questions et les commentaires.

MOTION D'AJOURNEMENT

[Traduction]

L'ajournement de la Chambre est proposé d'office en conformité de l'article 66 du Règlement.

L'ORGANISATION DU TRAITÉ DE L'ATLANTIQUE NORD—L'ÉCART EN MATIÈRE D'ARMES CLASSIQUES ENTRE LES PAYS DE L'OTAN ET LE PACTÉ DE VARSOVIE

M. Reginald Stackhouse (Scarborough-Ouest): Monsieur le Président, le 21 septembre 1987, j'ai posé une question au sujet de l'écart en matière d'armes classiques entre les pays de l'OTAN et ceux du pacte de Varsovie, notamment à cause de l'entente qui était sur le point d'être conclue au sujet des missiles à courte et moyenne portée.

● (1800)

Cette question est l'une des plus importantes dans le domaine de la défense nationale. Nous ne sommes pas un pays neutre. Nous sommes membres d'une alliance selon laquelle une attaque à l'endroit d'un des États membres est assimilable à une attaque contre tous les États membres. C'est en partie grâce à cette alliance que la paix règne en Europe depuis la Seconde Guerre mondiale. L'efficacité de l'OTAN comme moyen de dissuasion a été prouvée. Pendant de nombreuses années, ce pouvoir de dissuasion tenait au fait que l'OTAN disposait d'une puissance nucléaire telle que toute attaque en provenance des pays du pacte de Varsovie aurait été futile, inutile et destructrice pour eux.

Comme les pays occidentaux, en particulier les États-Unis réduisent, chose admirable, leurs arsenaux nucléaires, l'OTAN perd une partie de son pouvoir de dissuasion. S'il en est ainsi, c'est parce que nous avons toujours eu beaucoup moins

d'armes classiques que les pays du pacte de Varsovie. Il est douteux que, dans un avenir proche, les pays de l'OTAN aient encore le pouvoir de dissuasion dont ils jouissaient auprès du camp adverse depuis quarante ans.

On s'en rend compte à la disparité entre les pays de l'OTAN et ceux du pacte de Varsovie. Examinons les données suivantes. L'OTAN dispose de 53 divisions de troupes de combat, le pacte de Varsovie de 72. L'OTAN compte 8,799 tanks, les pays du pacte 24,200. L'OTAN dispose de 1,834 avions de combat, le pacte de 2,997.

Sur le plan des armes classiques, la capacité de l'OTAN est de loin inférieure à celle des pays du pacte de Varsovie. C'est le cas en particulier pour la Brigade canadienne. Nous appuyons le gouvernement. L'augmentation, par le gouvernement, de la Brigade canadienne au sein de l'OTAN contribue énormément à améliorer notre capacité. Cette augmentation a non seulement relevé le moral de nos troupes stationnées là-bas, mais a renforcé l'estime que nous portent nos partenaires de l'OTAN.

Il faut considérer les faits, monsieur le Président. En dépit des renforts en troupes de combat, la brigade canadienne ne disposerait même pas d'un hôpital de campagne pour soigner ses blessés, si elle participait à des combats. La brigade de l'OTAN compte pour cela sur l'hôpital civil de Lahr, en Allemagne. Les pays du pacte de Varsovie ont des canons dont un seul obus peut détruire n'importe quel char canadien et des chars dont aucun obus canadien ne peut perforer le blindage.

Je soulève donc la question à la Chambre ce soir pour encourager le gouvernement à poursuivre et même à intensifier ses efforts en vue de renforcer le potentiel défensif du Canada sur le continent nord-américain bien sûr, mais surtout en Europe. En tant que Canadiens, nous avons toujours pensé qu'il valait mieux que les conflits se produisent là-bas. C'est l'une des raisons pour lesquelles nous faisons partie de l'OTAN depuis 40 ans. Mais nous devons nous rendre compte que la question est maintenant critique. Pour que l'Alliance atlantique reste efficace, elle doit disposer des moyens dissuasifs nécessaires pour prévenir toute agression soviétique. Je ne m'inquiète pas seulement de ce qui peut se produire à court terme. Bien sûr, il y a aujourd'hui à Moscou un gouvernement qui s'intéresse à d'autres priorités, mais il ne sera pas toujours là.

● (1805)

Il se pourrait très bien, avant longtemps, que nous voyions en Union soviétique un gouvernement enclin à l'agression. Pour les députés et les autres Canadiens qui s'intéressent à l'aspect moral de la question, je cite un message papal livré lors de la Session extraordinaire des Nations Unies consacrée au désarmement en juin 1982. Sa Sainteté déclarait:

Dans les circonstances actuelles, la dissuasion fondée sur un équilibre (...) pourrait encore être jugée moralement acceptable.